

Méteren Contact 38



L'étang,
lieu de
balade et
de pêche



PAGE 4
L'ÉTANG FAIT PEAU
NEUVE



PAGE 10
LE CENTRE DE LOISIRS
ÉVOLUE



PAGE 13
L'ÉCOLE DE MUSIQUE
MOBILISÉE

Sommaire



PAGE 2

ÉDITO



PAGE 3

VIE MUNICIPALE



PAGE 6

EN IMAGES...



PAGE 9

ACTUALITÉS



PAGE 11

TRAVAUX



PAGE 13

VIE ASSOCIATIVE



PAGE 15

VIE D'ÉCOLIER



PAGE 17

ENVIRONNEMENT



PAGE 19

MÉTEREN INFO



**Mars 2021
numéro 38**

Publication gratuite éditée par la
commune de Méteren

Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08

Direction de la publication :
Elizabeth Boulet

Rédaction : Marylène Cleenewerck

Mise en page : Benoit Fache

Design graphique : En Voiture Simone

Tirage : 1100 exemplaires

Impression : Presse Flamande Hazebrouck



Édito



Chères Méterennes, Chers Méterenois,

Les beaux jours sont enfin de retour, et avec eux la perspective de jours que l'on espère meilleurs.

Ces rayons de soleil printaniers nous donnent envie de flâner et quoi de mieux que l'étang des Quatre Fils Aymon pour en profiter. A partir de cet été pourtant, ce lieu sera fermé au public pour trois années de travaux d'envergure. Un mal nécessaire pour restaurer sa vocation hydraulique et lui permettre de lutter efficacement contre les inondations, mais également une opportunité de booster sa vocation écologique. C'est un tout nouvel étang que les Méterennes, Méterenois, pêcheurs, promeneurs retrouveront à l'issue de ce chantier.

En attendant ces aménagements, profitons de ce site magnifique en respectant les gestes barrière et le port du masque.

Bonne promenade !

Elizabeth Boulet
Maire



Les élections départementales et régionales 2021



Les 13 et 20 juin, les électeurs seront appelés à désigner leurs conseillers départementaux et régionaux. Elus respectivement en mars et décembre 2015 pour un mandat de 6 ans, la date de leur désignation, initialement prévue en mars, a

été reportée en juin en raison de la crise sanitaire.

Les élections départementales ont pour objectif d'élire un binôme de conseillers départementaux (un homme et une femme) pour le canton de Bailleul. Ce canton compte 23 communes et près de 53 000 habitants. Il s'agit d'un scrutin binominal majoritaire à deux tours. Le binôme ayant obtenu le plus de voix au second tour ou plus de 50% des voix dès le premier tour, est élu. Actuellement, les conseillers départementaux du canton de Bailleul sont Béatrice Descamps et Jean-Marc Gosset.

Les élections régionales ont, quant à elles, vocation à élire les représentants au conseil régionale des Hauts-de-France. Il s'agit d'un scrutin de liste à la

proportionnelle visant à désigner 170 élus sur les 5 départements composant la Région, dont 76 pour le Département du Nord. Les conseillers régionaux n'ont pas de territoire d'assise. Ils sont élus par les habitants et représentent l'ensemble du territoire régional. La répartition des sièges est faite en fonction des scores de chaque liste.

Le double scrutin et la situation sanitaire obligent la commune à organiser les élections différemment de ce à quoi nous sommes habitués.

Le bureau 1 sera donc transféré dans la grande salle de la salle des fêtes avec d'un côté le scrutin départemental et de l'autre le scrutin régional. Chaque électeur devra donc passer deux fois.

Le bureau 2 sera transféré dans la salle du bureau 1, plus spacieuse, et organisée de la même façon que le bureau 1.

Pour les deux bureaux, des sens de circulation seront établis de façon à limiter les croisements.

RAPPEL : Il est impératif de présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter. Toute personne qui ne présenterait pas de pièce d'identité (carte d'identité, passeport,...) se verrait refuser l'accès à l'urne. La carte électorale, quant à elle, est utile mais pas obligatoire.

Nous vous invitons à vous munir de votre propre stylo pour émarger sur les registres. Du gel hydro alcoolique sera à votre disposition dans les bureaux.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

**Date limite d'inscription sur les listes électorales :
Vendredi 7 mai 2021**

La commune a besoin de vous !

Vous êtes intéressés pour tenir un bureau de vote ? La municipalité a besoin de volontaires pour les prochaines élections.

Vous êtes disponible dans la journée ou participer au dépouillement à 18h, vous pouvez contacter la mairie via son adresse mail : contact@ville-meteren.fr



L'étang

Comme vous le savez, notre étang va devoir fermer pendant 3 ans pour se refaire une beauté.

Début janvier, alors que les températures étaient au plus bas, l'étang a été vidé de ses poissons dans la phase préparatoire des travaux à venir de l'USAN.

Rassurez-vous ils ont été transférés avec beaucoup de précaution dans la Lys.

L'étang des 4 fils Aymon a été créé en 1976 Pour réguler le débit de fonctionnement de la Meteren Becque et ainsi lutter contre les inondations et protéger les habitations en aval. Aujourd'hui la vocation hydraulique de l'étang s'est perdue et il a essentiellement une vocation de loisir.

Le projet de réaménagement a pour objectif de lui rendre cette fonction première de régulation hydraulique en cas de crue tout en conservant la vocation de loisir de l'étang. Il conservera un sentier pédestre, les milieux naturels seront préservés et la pêche sera à nouveau possible.

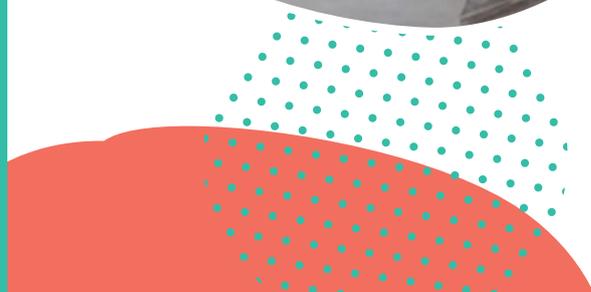
Après les travaux, l'étang passera d'une superficie de 4,95ha à 5,7 ha, les poutres de chemin de fer seront enlevées et laisseront place à des berges plus douces agrémentées de pontons pour les pêcheurs. La partie centrale sera enlevée ce qui modifiera profondément le visage de notre étang.

La bonne nouvelle c'est que nous devrions rapidement y trouver des petites grenouilles qui jusque-là ne pouvaient pas s'y plaire à cause des berges abruptes. D'autres aménagements favorisant la biodiversité seront mis en place comme la création de frayères pour permettre aux poissons de se reproduire, la végétalisation sera plus importante et il y aura plus de diversité dans l'habitat des différentes espèces.

A la question y aura-t-il moins d'arbres? la réponse est oui, notamment avec la suppression de l'îlot centrale. Mais avec l'USAN, nous sommes convaincus de la dimension écologique du projet quand on le regarde dans sa globalité. Aujourd'hui ce site n'est pas régulé avec la présence d'arbres pas forcément adaptés, demain la faune et la flore pourront s'y développer plus harmonieusement.

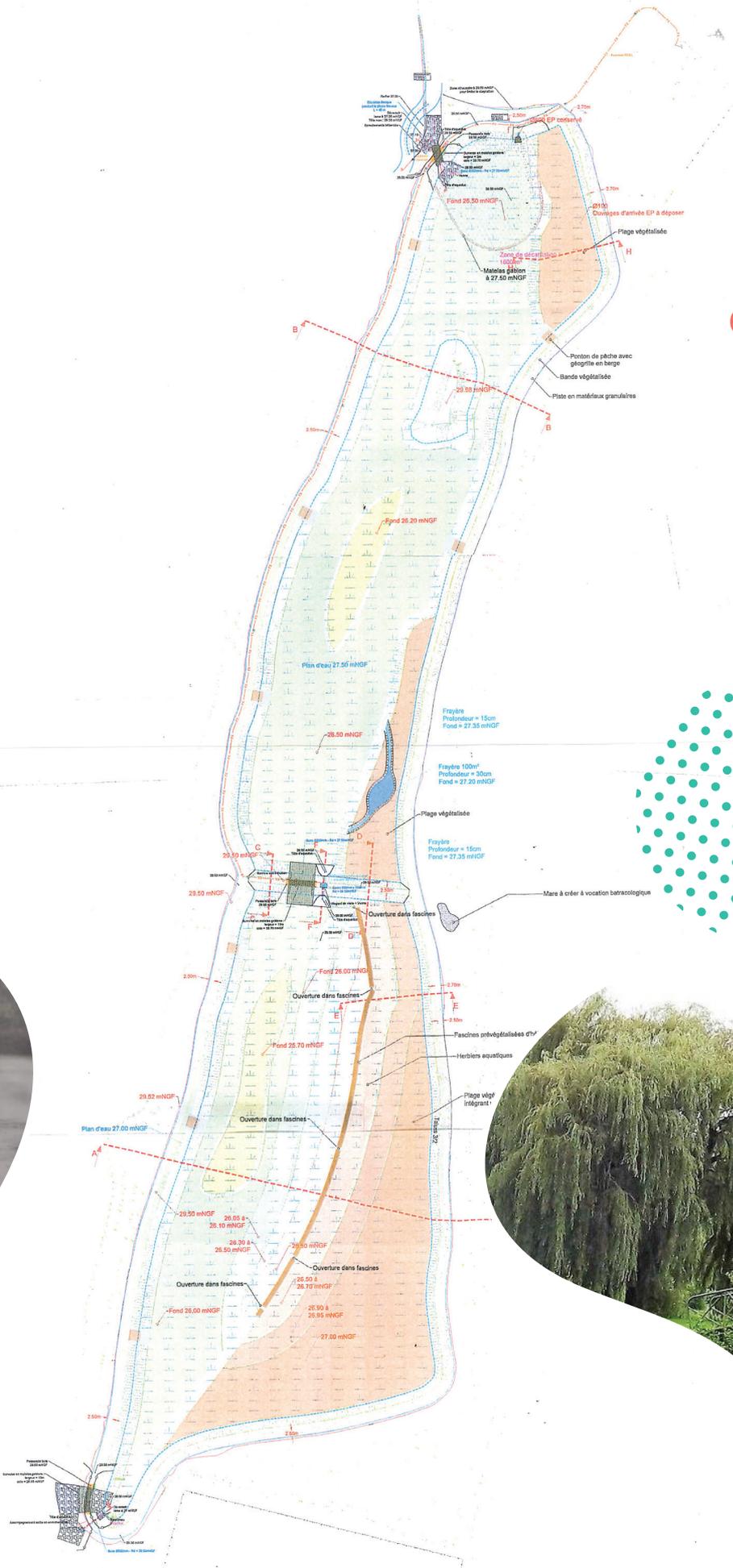
Après plusieurs années d'attente, les travaux vont enfin commencer en 2021 mais il faudra faire preuve de beaucoup de patience pendant les travaux pour pouvoir à nouveau profiter de ce site remarquable.

Alors, en attendant profitez encore de nombreuses balades autour de ce bel étang.





Projet d'aménagement de l'étang 2021-2023





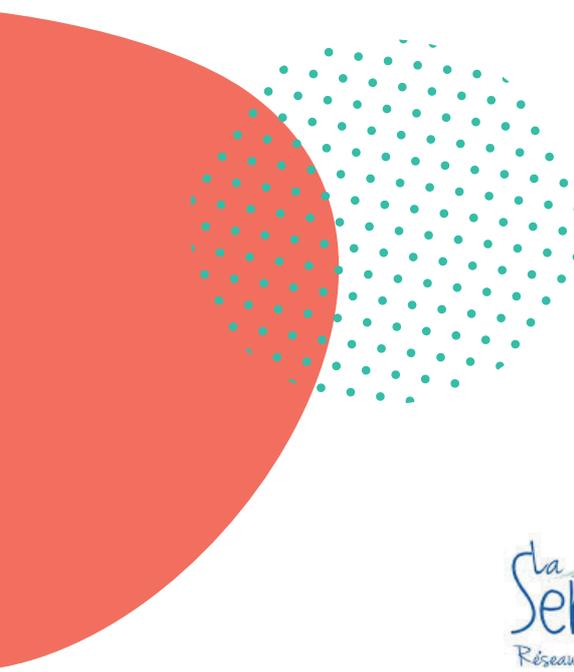
Expo médiathèque « zéro déchet »

Si vous êtes allés à la médiathèque ces dernières semaines, vous l'avez sûrement vue : la sélection des mois de janvier-février. Le thème : 0 Déchet, 100% Naturel !

Cette sélection touche un sujet très actuel, qui est le zéro déchet au quotidien. A cette occasion, la médiathèque vous a proposé de nombreux romans (enfants et adultes), des jeux de société, des BD et des documentaires, pour permettre de vous sensibiliser pour le tri au quotidien. De quoi plaire aux enfants comme aux parents !

Mars, avril sera consacré à une gloire de la littérature française, Charles Baudelaire qui fête son 200ème anniversaire en 2021.

Pour rappel, si vous voulez emprunter à la médiathèque, il vous suffit de vous inscrire au réseau de la Serpentine directement à la médiathèque. L'adhésion coûte 6€ pour l'année (seulement) pour les plus de 26 ans, et elle est gratuite pour les moins de 26 ans. Alors n'attendez plus !





Des vœux numériques

L'année 2020 a été très particulière, et nous avons commencé l'année 2021 d'une façon aussi inédite, avec les vœux du maire en live sur Facebook. La situation actuelle n'a pas permis une cérémonie des vœux en présentiel, comme à l'accoutumée.

Une vidéo a donc été créée, vous emmenant dans différents endroits de Méteren. Mme le maire vous y a présenté les actions réalisées en 2020, et celles au programme de 2021.

Vous avez été nombreux à regarder et réagir à cette cérémonie des vœux particulière, et on vous en remercie. En espérant pouvoir vous retrouver en physique pour celle de 2022 !



Gagnants du concours de dessin de Noël

Fin novembre, nous avons proposé sur notre page Facebook un concours de dessin à destination des enfants sur le thème de Noël. Pour chaque participant, un cadeau leur a été donné en échange de leur dessin en mairie. Nous vous avons aussi donné la responsabilité d'élire les 5 gagnants, en réagissant sous les photos des participants. Et chose promise, chose due, leurs dessins ont été affichés dans le hall de la mairie durant tout le mois de décembre, ajoutant un peu de couleurs pour cette période de fêtes.

Merci et félicitations à tous les participants pour vos beaux dessins de Noël !





Déco du sapin participatif

Cette année pour Noël, un grand sapin a été installé sur la place de Méteren, juste à côté de l'église. Si les équipes techniques se sont occupées des guirlandes lumineuses, nous vous avons sollicité pour ajouter des décorations, que ce soit des boules de Noël, des guirlandes ou tout autre ornement.

Résultat, de nombreuses décorations y ont trouvé leur place tout au long du mois de décembre, décorant le sapin de la ville de la plus belle des façons pour les fêtes !
Merci à tous d'avoir participé et d'avoir aidé à la décoration de la ville.



Calendrier de l'avent inversé

Vous avez été nombreux à participer à l'opération « calendrier de l'avent solidaire ». Le principe de cette opération ? Prendre un carton et choisir à qui il est destiné (homme, femme ou enfant), y mettre chaque jour un objet (conserves, vêtement, livre, jouet...), le fermer et le décorer avant de le déposer en mairie.

Au total, nous avons reçu plus de 70 colis ! Ils ont par la suite été redistribués au Secours Catholique et au CCAS de Méteren pour les offrir aux plus démunis en cette période de fêtes.

Nous vous remercions d'avoir été aussi nombreux pour cette bonne action, prouvant votre solidarité à toutes et à tous.



Colis des aînés

Au mois de décembre 2020, le Comité des Fêtes a distribué 298 colis pour les méterenois âgés de 70 ans et plus. 20 de ces colis ont été remis au CCAS car les personnes concernées ne sont pas venues le chercher le jour de la distribution et n'étaient pas chez elles lors du passage à leur domicile.

De plus le Comité des Fêtes a distribué 40 colis aux résidents de la maison de retraite.

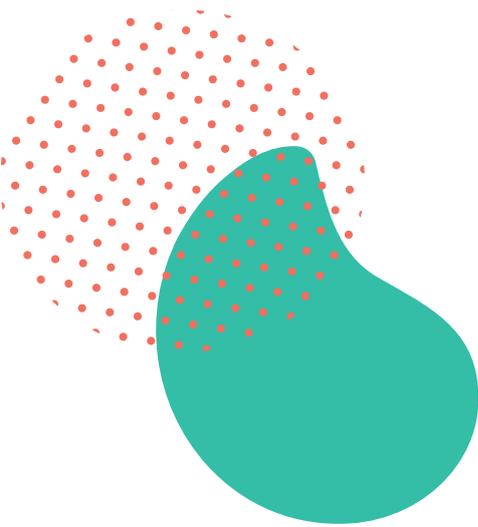




Actions en faveur de la culture

Depuis un an, le secteur de la culture fait partie de ceux les plus impactés par la pandémie.

Notre municipalité a voté un plan de relance de la culture avec des actions à venir :



Forme théâtrale et musicale de proximité LES LIEUX OÙ J'AI REPRIS LE GOÛT DE NOUS

DE SARAH CARRÉ – L'EMBEILLIE COMPAGNIE

Les lieux où j'ai repris le goût de nous, c'est une soupape pour éviter l'implosion, c'est une boussole pour éviter de se perdre complètement, c'est un arbre aux branches duquel on va essayer de s'accrocher. C'est l'envie de ne pas céder tout à fait, et de chercher dans le collectif la force d'affronter la promesse d'un monde en piteux état.

Une autrice et un musicien rendent compte, avec la plus grande subjectivité, de lieux réels où s'expriment des collectifs réjouissants. Des voix de personnes enregistrées et des voix en direct (celles de l'autrice et du musicien), des mots et des sons, des bouches et des instruments s'expriment et conversent, pour dire la force et la nécessité d'un Nous.

Jeudi 10 juin 20h00
Salle des fêtes, Méteren





Centre de loisirs

Qui dit vacances, dit centre de loisirs. Et pour ceux de février, une nouveauté a été mise en place : l'ouverture des activités à la journée complète ! La possibilité de manger sur place le midi a été proposée aux familles, et les moniteurs ont préparé un programme avec le double d'activités pour le plus grand bonheur des enfants.

Pour ces deux semaines le thème « Les aventures de Tintin aux sports d'hiver » a été choisi. Et les enfants ont été gâtés quant aux activités proposées : activités sportives et musicales, spectacle de magie, pâte à sel, dessins, réalisation de défis dans Méteren ... De quoi les occuper toute la journée !

En ce qui concerne les centres d'avril, l'organisation restera la même, avec des centres à la journée. Les animateurs pensent déjà au nouveau thème ainsi qu'aux futures animations, pour retrouver les enfants dans la joie et la bonne humeur.

Lucie DUBORPER, qui assure et coordonne les centres de Méteren, a passé et validé un examen, lui permettant d'améliorer ses pratiques. Bravo à elle !



L'EHPAD est vacciné



Les résidents du clos du Tilleul ont accepté de se faire vacciner contre la Covid-19. La campagne de vaccination a eu lieu en début d'année et à ce jour, 97% des résidents sont vaccinés. Cela va permettre dans un avenir proche de pouvoir envisager un retour à la vie presque normale. Certains professionnels ont pu eux aussi bénéficier de cette vaccination (+50 ans, facteurs de comorbidité...).

La SPA recherche des bénévoles

La SPA cherche des bénévoles pour l'aider dans sa démarche d'aide aux animaux.

Bilan 2020 : Le site a accueilli 100 chiens et 50 chats.

Les équipes de la SPA mettent tout en œuvre pour trouver une nouvelle famille à leurs pensionnaires dans le cadre de l'adoption responsable. Elles connaissent bien leurs animaux et sont de bons conseillers pour les futurs adoptants.

Adopter un animal est une démarche sérieuse et responsable, elle implique toute la famille et engage dans le temps.

Avant d'adopter un animal, il faut savoir qu'il y a quelques points très importants à considérer pour éviter de faire un mauvais choix.



CINQ ERREURS A NE PAS COMMETTRE :

- Adopter sur un coup de tête
 - Sous-estimer ses responsabilités
 - Imposer un animal aux membres de la famille
 - Se précipiter pour adopter
 - Choisir un animal qui ne vous correspond pas
- Avoir un animal est une grande responsabilité.**

Il faut savoir le choisir en fonction de son mode de vie. Un animal a un coût (vétérinaire, nourriture, vacances...) et vous accompagnera jusqu'au bout de sa vie.



Salle de sports

Faute de pouvoir partager des temps sportifs, les travaux seront terminés pour la reprise des activités associatives.

Chantier de la toiture de la salle des sports : la salle dite « aux tapis » souffrait d'un problème majeur de toiture. Après un bilan technique, les travaux ont commencé rapidement afin de mettre cette salle en sécurité. Nous avons pu bénéficier d'une subvention de la part de la Région dans le plan de relance d'un montant de 33 500€ qui représente 50% de la somme totale des travaux.



Maison rue des écoles

Un gros chantier est en cours en vue de la réhabilitation de cette maison qui a vocation à être louée avec un loyer modéré. Ce sont les agents techniques de la commune qui pour le moment sont sur le chantier. Nous mettons en avant leurs compétences, des entreprises extérieures interviendront sur des phases spécifiques.

Travaux mairie

Comme vous avez pu le lire dans la presse locale, la mairie va faire peau neuve. Pour cela les services seront délocalisés rue de l'Haeghe Dorne. Nous ferons un article plus détaillé lors de notre prochain magazine pour vous expliquer ce qu'il va se passer. N'ayez crainte nous vous préviendrons bien avant le début des travaux.





Aménagement du rond-point haricot

Vous l'avez sans doute remarqué, notre village a mis en place un programme de développement des espaces végétalisés. Ainsi plusieurs zones ont été aménagées et nous avons encore gravi un échelon vers la première fleur puisque nous avons reçu une mention très bien dans le cadre des villes et villages fleuris (label départemental). L'équipe municipale remercie chaleureusement les équipes sur le terrain pour leur engagement dans cette démarche.

Depuis peu, c'est au tour du rond-point de l'entrée du village de se refaire une beauté. Notre stagiaire en espace vert en a fait son projet de stage, toujours accompagné des agents techniques.

Les agents développent la gestion différenciée. Il s'agit de retravailler nos espaces verts en les rendant plus adaptés aux bouleversements climatiques, en privilégiant les essences locales et les espèces rustiques. C'est aussi l'occasion d'embellir l'espace urbain et de mettre en valeur le village.



Urbanisme

Pour toutes vos demandes d'urbanisme (clôture, construction, travaux,...) n'hésitez pas à visiter le site de la Mairie www.ville-meteren.fr vous pourrez y consulter le plan de zonage ainsi que le règlement du PLUi, et y télécharger les formulaires de demande.



Un contact une assoc'

Aujourd'hui, nous allons vous parler de l'école municipale de musique.

Elle a été créée par Roger BECUWE et Michel BOUVE et est devenue école de musique municipale en 1992.

Cette année 50 élèves sont inscrits et il y a 12 professeurs qui les accueillent chaque semaine.

L'école dispense des cours dès 5 ans avec l'éveil musical et permet la pratique instrumentale dès la 2ème année. L'école propose des cours d'instruments que l'on trouve dans l'harmonie, à savoir : la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor, le trombone, le bariton et la percussion. Depuis la rentrée 2020 des cours de piano sont dispensés.

Depuis 2012 c'est M. David MILLE qui est le chef d'orchestre de l'harmonie municipale qui est également le directeur de l'école de musique. Les professeurs sont pour certains issus de formation dans des conservatoires, d'autres sont des musiciens aguerris de l'harmonie et ils ont en commun cette envie de partager leurs savoirs en matière de musique. Les plus jeunes n'ont même pas 25 ans, c'est le cas de Marie GOMBERT qui fait l'éveil musical et le solfège, Raphaël VANDYCKE à la percussion ou encore Abel FRANCOIS au solfège et au trombone. Ils sont tous

les 3 musiciens de l'harmonie depuis 10 ans minimum. Quant à celui qui a la plus grande longévité avec près de 18 ans de présence c'est Charles BOUVE professeur de percussions à l'école de musique depuis 2003.

Avec 35 élèves en 2012, l'école a eu 62 élèves au maximum et se stabilise à une cinquantaine d'apprentis musiciens ces dernières années. La plupart ont intégré l'harmonie en cours de parcours et continuent à se former.

L'école de musique propose également aux musiciens en herbe de participer, à partir de leur 2ème année de pratique instrumentale, à l'orchestre des élèves (sauf cette année à cause des conditions sanitaires) et ainsi de se produire devant un public en fin d'année. Chaque année ; en janvier les parents sont invités aux auditions des élèves après lesquelles ils partagent un goûter.

Avec la crise sanitaire, l'école de musique a dû se réinventer et propose des cours en distanciel quand cela est possible afin de permettre aux enfants de rester actifs.

La municipalité remercie David MILLE, Marie GOMBERT, Nicolas VANLEDEGHEM, Abel FRANCOIS, Cécile VANDYCKE, Raphael VANDYCKE, Charles BOUVE, Marc-Antoine HOUEN, Benjamin MULLER, Florent SOUCHEZ, Cécile ZOBEL et Willy COPPIN les professeurs.

Si vous ou votre enfant avez envie d'intégrer l'école de musique, vous pouvez prendre contact avec le directeur M. MILLE ou participer à la matinée d'inscription qui a lieu le samedi suivant la rentrée des classes de 10h à 12h au Méteren'Home (salle de musique à côté de la salle des fêtes)



Géants

L'association « les amis d'Aymon » souhaite passer la main et les géants ont pu trouver refuge auprès de l'association « Atout Jeunes ».

La municipalité remercie les Amis d'Aymon d'avoir contribué à l'animation de notre village et d'avoir fait rayonner Méteren dans la France et notamment en Sologne dans le cadre du jumelage musical avec l'harmonie de Dhuizon.

Nous ne doutons pas que l'association Atout Jeune saura prendre soin de ce beau patrimoine.

CMDC

Les coureurs de l'association Courir au Mont Des Cats ont participé à leur manière au téléthon 2020. Malgré le contexte sanitaire, ils ont tenu à apporter leur contribution à cette cause en mettant en place un événement virtuel. Celui-ci a permis de reverser 705€ à l'AFM Téléthon.



Découverte Tennis Adulte

Cette action subventionnée par la ligue de tennis, comprend 10 cours de 1 heure, et sera animée par le professeur du club. Elle est destinée aux adultes qui souhaitent découvrir ou redécouvrir le tennis à des conditions très avantageuses.

Les conditions pour l'organisation :

- Opération réservée aux adultes (18 ans et +), non licenciés depuis au moins 3 ans.
- Encadrement des séances par Michael le professeur du club
- Durée minimum d'une séance : 1 heure
- Minimum de 4 adultes par groupe.

Gym volontaire

Marche les lundis matin en remplacement des séances de gym par petits groupes de 6 en respectant les gestes barrières. Ces sorties sont encadrées par Pierrette Minnebois et Chantal Raes.



- Organisation par le club d'un petit tournoi amical à l'issue des séances d'initiation.

Votre participation : 38,00 euros se décomposant de la façon suivante :

- 10,00 euros pour les 10 séances
- Licence Découverte adulte à 3,00 euros valable 3 mois (pour info Licence 2021 adulte : 30,00 euros)
- Cotisation club : 25,00 euros (35,00 euros pour 2021)

Prêt de raquettes disponible au club

Le créneau horaire retenu est le samedi matin de 11h00 à 12h00 et devrait débuter mi-avril si les conditions sanitaires sont réunies.

Cette action est accessible à toutes et à tous, pour plus de renseignements vous pouvez contacter Sébastien LIONET le président





Ecole Sainte Marthe

Noël à la maison de retraite

Toutes les classes ont confectionné des cartes pour souhaiter un joyeux Noël aux résidents de la maison de retraite.

Les chants ont cette année été enregistrés, vous pouvez les voir sur le site ou la page facebook de l'école.

Comment faire du sport à l'école en temps de covid :

Salles de sport fermées, difficile de faire du sport en cette période, nous avons proposé une marche active dans la campagne de Méteren, c'est l'occasion de la découvrir.

Classe lecture en CM2

Les élèves de CM2, grâce à la CCFI, ont bénéficié d'une classe lecture sur le thème du patrimoine. Ils ont pu découvrir, grâce à Agathe, intervenante CCFI, les différentes sortes de patrimoine ainsi que le patrimoine mondial de l'UNESCO. Avec la poète nordiste Marie GINET, ils ont découvert l'univers poétique du SLAM et l'art de la déclamation. A leur tour, les enfants se sont amusés à produire des textes poétiques sur le thème du patrimoine : de vrais artistes en herbe !





Les produits chimiques

Aujourd'hui nous tenons à vous sensibiliser à la gestion de vos produits chimiques

Trucs pour utiliser moins de produits chimiques à la maison :

Pour bien nettoyer à fond votre maison, quelques produits d'usage courant suffisent. Plusieurs d'entre eux se trouvent déjà dans votre armoire, alors que d'autres sont vendus dans les pharmacies ou les épiceries.

- Vinaigre : son contenu acide en fait un produit antiseptique utile pouvant servir aussi bien à déloger la graisse qu'à dissoudre les dépôts calcaires.
- Bicarbonate de soude : un minéral efficace possédant des propriétés détergentes, javellisantes et désodorisantes légèrement abrasives.
- Cristaux de soude ou carbonate de sodium : ils sont efficaces pour déloger la graisse, l'huile, la saleté et de nombreux produits pétroliers des vêtements. Ils constituent également un excellent fortifiant à lessive et adoucisseur d'eau.
- Savon liquide à base d'huile végétale : préférables aux détergers et savons faits à partir de gras animal et de pétrole, ces savons, qui sont surtout faits à partir d'huile de noix de coco, facilement biodégradable, se retrouvent souvent dans les magasins d'aliments naturels.

Broyage des sapins

Les fêtes de fin d'année sont passées, les sapins ne sont pas jetés, ils sont broyés et auront une deuxième vie en copeaux aux pieds des plantes. C'est encore une façon pour la municipalité de travailler sur la vertu du recyclage des végétaux.



<p>GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES</p>	<p>Apprenez à décrypter les pictogrammes de danger</p> <p>L'étiquette d'un produit chimique comprend des pictogrammes des mentions de danger et des conseils de prudence</p>	
<p>L'étiquetage des produits chimiques est une source importante d'informations</p> <p>(1) il alerte sur les dangers que le produit chimique présente pour la santé et pour l'environnement</p> <p>(2) Il précise les précautions à prendre en cas d'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - les consignes pour leur stockage - la conduite à tenir en cas d'accident 	 	<p>Chaque maison regorge de produits chimiques souvent toxiques et/ou inflammables. Produits entretien, médicaments, insecticides, produits de bricolage ... dans plusieurs sortes de contenants.</p> <p>Tous ces produits représentent un risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dangers pour environnement • Dangers pour la santé • Dangers physiques



Connaître et protéger la biodiversité à Méteren : L'hirondelle

A Méteren nous pouvons contempler 2 espèces d'hirondelles qui toutes deux chassent des insectes (moustiques, mouches) en vol, pèsent entre 15 et 25g et migrent en Afrique équatoriale. Les premières reviennent chez nous début avril.

Légèrement plus grande, l'hirondelle de cheminée (la photo) a une gorge roussâtre. Elle niche à l'intérieur, dans des granges, des garages ... Si vous voulez en voir nicher chez vous, il faut, dès début avril, au moins ouvrir (sans discontinuité) une petite fenêtre d'un bâtiment où elle pourra tranquillement fabriquer un nid (à l'abri des chats).

L'autre plus petite, avec son croupion blanc, c'est l'hirondelle de fenêtre. Celle-ci niche à l'extérieur dans un coin de fenêtre, sous un chéneau ...

Les deux espèces ont habituellement deux portées de 5 petits par saison. Elles repartent de nos régions en septembre. Les hirondelles étant insectivores, pour les protéger, n'utilisons plus d'insecticides, même dans nos plus petits jardins. Ces oiseaux sont protégés par la loi ainsi que leurs nids.

Ouvrez l'œil (et l'oreille) afin de les observer et bravo à ceux qui ont la chance d'avoir des couples nicheurs chez eux !

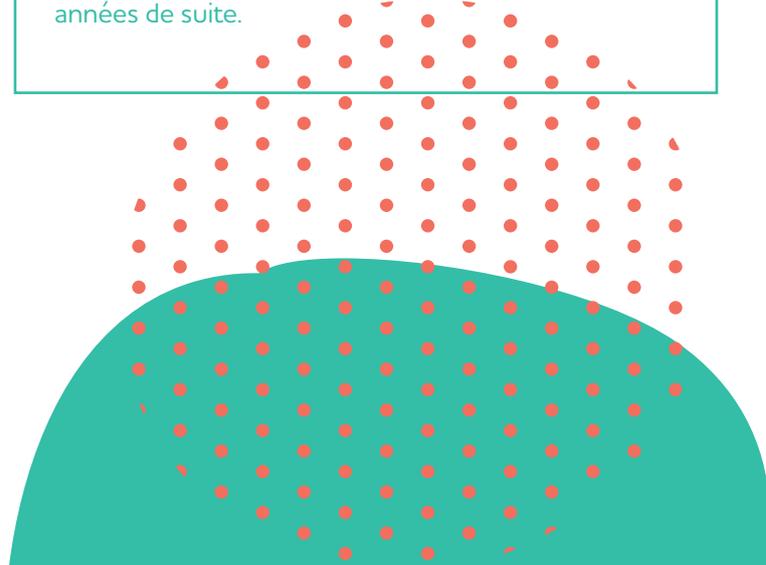
Texte : JM Calcoen



Le saviez-vous?

Selon les articles L 411-1 et suivants du code de l'environnement et par l'arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire, la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids sont interdits pour les espèces intégralement protégées.

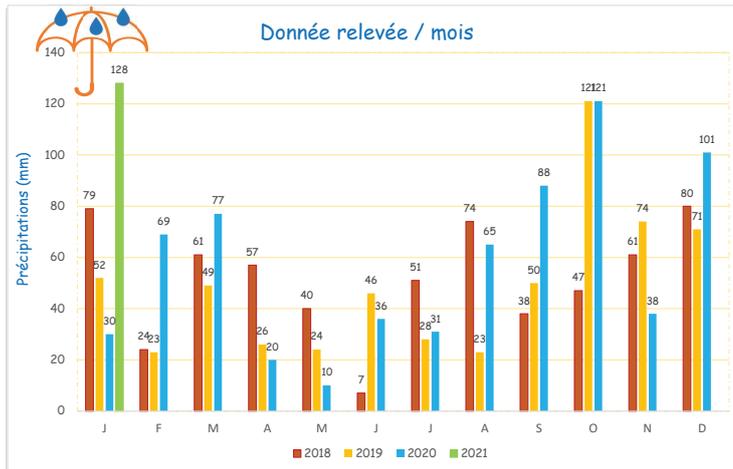
Le déplacement d'un nid et de ses occupants est donc interdit ou nécessite une autorisation officielle (à réclamer auprès des DREAL) pour les espèces menacées (rapaces, hirondelles, martinets, moineaux...) qui réutilisent le même nid plusieurs années de suite.





Pluviométrie

Représentation graphique de la pluviométrie sur notre commune par Mme Bénézech grâce aux relevés de Mr Ponsel, elle permettra dorénavant de visualiser l'évolution mensuelle des précipitations.



Centre de dépistage Covid-19



A Bailleul, vous pouvez vous faire tester sans rendez-vous par la méthode PCR à la salle des fêtes. Le centre de dépistage est ouvert tous les jours l'après-midi. Pour plus de renseignements appelez le 03 28 41 27 40

Info médias numériques

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver les informations qui concernent la commune en nous suivant sur facebook ou en consultant notre site internet.

Feux intelligents

Il n'est pas rare que les feux comportementaux rue de la Fontaine soient en panne ou clignotent. Cela signifie que les intersections ne sont plus réglées par les feux.

Lorsque les feux sont en panne, ils n'émettent plus aucune lumière. Les panneaux sous les feux règlent alors le régime de priorité.

S'il n'y a pas de panneaux, alors c'est la règle de la priorité à droite qu'il faut appliquer.

Attention pour le parking de l'école Ste Marthe : on applique la règle de la « Priorité à droite et parking » : Tout véhicule circulant sur la voie principale et croisant la sortie d'un parking, d'un chemin ou d'une impasse privée, d'un lotissement est prioritaire au carrefour.

La règle de la priorité à droite ne s'applique pas quand on sort d'un parking !



Mairie de Méteren
Place César HERREMAN
59 270 Méteren

T. 03 28 49 04 08
contact@ville-meteren.fr

Ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h00
Mercredi :
8h30-12h00, 13h30-17h00
(sauf vacances scolaires : fermé le mercredi après-midi)
Samedi :
9h00-12h00

Agence postale communale
Du lundi au samedi jusque 11h45



Suivez l'actualité sur :

